



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Procès-Verbal - Comité Directeur du 23 février 2019

Présents : MM. Gérard BEALET, Jean Pierre BILLET, Philippe CARRIER, Maxime CHADDEFFAUD, Yvan COSTA, Sylvain GREGOIRE, Jean Marc VALLEE

Absents excusés : MM Jean Bernard CHARTIER, Henri CHAUCHET, Alain DEGIOVANNI, Hugues GABIN, Gérard LUTTRINGER, Cyril NEVEU, Francis ROUSSEL, Xavier ROSE, Benoît SEMENON

Invité : M Frédéric LOUVET

Absents non excusés : Hervé PEYSSY

Lieu du Comité Directeur

Fédération Française Motonautique
9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Début de séance : 10h06

Introduction

JP BILLET

JP BILLET demande aux membres du Comité Directeur d'éviter dans la mesure du possible d'intervenir sur les forums et réseaux sociaux sur des sujets polémiques qui n'ont rien à voir avec le modélisme et la Fédération.

Il est également demandé le changement de code du site fédéral, que l'on rajoute si possible la mention que cet espace de ce site est réservé aux membres FFMN et le nouveau code sera envoyé aux présidents d'OD, aux directeurs techniques, aux commissions et aux juges.

Le Comité rappelle que nous disposons également de notre page FaceBook et qu'elle peut nous permettre de communiquer

Effectifs licenciés et clubs au 30/09/2018

M CHADDEFFAUD/Y COSTA

A ce jour, nous comptons 666 licenciés, 59 clubs. Les clubs de Caen et Vélizy sont revenus, il y a eu fusion des clubs de Carcassonne et de Toulouse.

Note importante : Il est rappelé que les présidents qui remplissent les demandes de licences doivent renseigner la classe principale modélistes et que ne sont assuré par la Fédération que les personnes à jour de licences pour les manifestations de l'année 2019

Situation financière, point sur le budget

Budget au 23 février 2019 :

Recette : 24 849,26 Euros

Dépenses : 13 836,75 Euros

Sur le compte de la banque 17 058,97 Euros

Pour les remboursements de déplacement au kilomètre, nous utiliserons le site Via Michelin pour établir le kilométrage des déplacements.

Pour l'année 2019, nous n'inviterons que les membres du CD aux réunions du Comité Directeur et il leur est demandé de privilégier les transports publics.

Relations internationales : lettre UMN/Naviga

Le secrétaire de Naviga nous informe que pour 2019, il n'y a pas de changement dans les relations FFMN et Naviga.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Organe déconcentré Paris Ile de France : compte bancaire et enregistrement préfecture

Une demande de changement d'adresse de la Ligue et d'inscription à la préfecture est en cours et le compte bancaire est toujours bloqué.

Championnat du Monde Classe M Documents officiels d'enregistrement à signer et mise en place du processus financier

Le championnat aura lieu à Trévise Italie du 1^{er} au 10 aout 2019.

JM VALLEE gère et s'occupe de l'inscription pour l'équipe de France. L'inscription est de 40 Euros par bateau dont 25 Euros pris en charge par la Fédération.

Le coût pour les courses d'équipes est de 60 Euros et ne recevra aucune compensation de la part de la FFMN.

Statuts et règlement intérieur – point à date, postes supprimés, statuts financiers

Le Comité Directeur tient à remercier encore toutes les personnes qui ont travaillé et participé à l'élaboration de ces nouveaux documents.

Ils seront déposés à la préfecture d'Amiens, au ministère des sports et à la FFM.

Le règlement financier à mettre sur le site.

4 documents seront à mettre sur le site : Statuts, règlement intérieur et règlement financier de la FFMN et règlement disciplinaire de la FFM.

La FFM a réceptionné les candidatures FFMN pour commissions dopage et discipline.

Calendriers – point à date

Tous les calendriers sont à jour. Un projet de compilation des calendriers est en cours et il faudra clarifier les dénominations des manifestations.

Il faudra dans la mesure du possible également ajouter les manifestations de 2020 avec la notion de prévisionnel.

Coupe de France MRC Cestas et Championnat de France M à Cestas

Pour l'année 2018, nous avons vécu des situations autour des deux manifestations citées ci-dessus que nous déplorons profondément et qui ne sont pas digne de notre fédération et des adhérents que nous représentons.

Ces situations ont été suivies d'évènements, d'échanges, de courriers et de diverses réunions dont le Comité Directeur a pris connaissance.

Le Comité Directeur a longuement étudié la situation, délibéré et a conclu qu'il considérait que ces dossiers étaient maintenant clos.

Néanmoins, le Comité Directeur constate que notre Fédération est aujourd'hui représentative de disciplines de loisirs mais également de discipline de sports de compétition et que cela peut conduire aux situations inacceptables que nous avons connues en 2018.

De ces faits, le Comité Directeur rappelle que :

- Nous avons des nouveaux statuts et un nouveau règlement intérieur
- Nous avons signé une convention avec la FFM en 2018
- Nous dépendons des commissions de discipline de la FFM

Et que **le respect** des juges, des règlements sportifs, des procédures et des personnes est un devoir absolu de tous les modélistes licenciés à la Fédération.

A partir d'aujourd'hui, nous ne tolérerons aucun manquement à ces règles et à leur respect. Tout contrevenant s'expose à des sanctions disciplinaires et nous appliquerons la tolérance zéro.

Le Comité Directeur demande également aux commissions techniques de renforcer leur règlement avec par exemple le dépôt d'une somme forfaitaire avant dépôt de contestation.

Nous souhaitons aussi qu'une information formelle soit faite par les organisateurs des compétitions nationales durant le briefing pilote sur l'importance du respect des règles et de la tolérance zéro appliquée en cas de manquement.

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA



FÉDÉRATION DE FRANCE DE MODÉLISME NAVAL

Nous espérons que cela conduira au climat serein que nous souhaitons tous voir durant les manifestations modélistes de 2019.

Divers

Message – objectif de sortir pour fin mars, appel aux articles, relance de JM VALLE, article sur les calendriers

Date du prochain Comité Directeur : 15 juin 2019 à Paris

RGPD : MM Sylvain GREGOIRE et JM VALLE nous feront des recommandations pour la prochaine réunion du Comité Directeur

Possibilité d'organiser Championnat du Monde M 2021 : à mettre à l'ODJ prochain CD

Fin de séance : 14h30

Le Président FFMN

Jean Pierre BILLET

Le secrétaire FFMN

Philippe CARRIER

Toute correspondance doit être adressée au secrétariat :

FFMN chez M. Philippe CARRIER 13 Bis Avenue Beauséjour 78700 Conflans Ste Honorine

Siège social : Fédération Française Motonautique

9-11 Avenue Michelet 93400 SAINT-OUEN

Membre de l'Organisation Mondiale de Navimodélisme et de Sport Nautique NAVIGA

Membre de l'Organisation Mondiale de Motonautisme Radio Commandé IMBRA